

La place des LCA dans les programmes: premières remarques

Capture d'écran 2015-09-23 à 00.05.21

Le CSP l'avait promis, Mme la ministre avait insisté sur ce point dans [sa lettre de saisine au CSP](#) : les Langues et Cultures de l'Antiquité devaient voir leur généralisation à tous les élèves, contre le honteux tri social (vous triez vos élèves, vous?) qui préside et justifie l'existence des langues anciennes dans l'enseignement obligatoire, se manifester dans les programmes de français. Charge donc au CSP de mieux les intégrer dans sa proposition.

Nous allons dans ce billet voir de plus près dans le texte proposé par le CSP le 18 septembre. Rappelons cependant que les programmes des deux autres étages de la fusée LCA, telle qu'elle est décrite dans la lettre de saisine, à savoir les EPI et l'enseignement de complément, doivent être présentés le 15 octobre. Nous ne réagissons donc pour le moment qu'à ce qui concerne l'enseignement obligatoire.

A. Les Langues et cultures de l'Antiquité sont considérées uniquement comme un EPI.

Une rapide recherche dans le texte présenté par le CSP le 18 septembre fait effectivement apparaître une profusion de mentions de l'expression « Langues et Cultures de l'Antiquité ». Elles apparaissent notamment dans la partie « Croisements entre enseignements » de chaque programme de cycle 4. On trouve ainsi des propositions d'EPI dans les programmes de **français de cycle 4** (p. 245, voir note 1), dans les programmes de **langues et cultures étrangères ou régionales** (p. 260, deux fois, voir note 2), dans ceux d'**enseignements artistiques** (p. 269, voir note 3) et dans ceux d'**histoire des arts** (p. 280 à 282). On trouve aussi des mentions des LCA dans les programmes d'**EPS** (p.291, voir note 4), ceux d'**histoire-géographie** (p. 308), ceux de **sciences physiques** (p. 324, voir note 5) et ceux de **mathématiques** (p. 371, voir note 6). Nous nous arrêterons plus précisément sur les mentions des programmes de français, d'histoire des arts et d'histoire-géographie. Notons en premier lieu que la volonté de faire apparaître les LCA est manifeste et qu'elle répond au cadre défini par Mme le ministre dans sa lettre de saisine, mais que tout cela ne va pas sans poser quelques problèmes.

Ainsi, on peut lire, p. 260, la précision suivante, qui me semble importante: « Ces exemples ne visent pas l'exhaustivité, ils donnent des directions possibles et n'ont pas de caractère obligatoire. ». La volonté de ne pas être prescriptif et de laisser s'exprimer la créativité des équipes est manifeste, mais elle cache les profondes inégalités de traitement que tout cela risque d'engendrer. **C'est un premier paradoxe que de défendre la réforme en expliquant que les langues anciennes y sont présentes alors que la majorité des mentions se trouve précisément dans ce qui est laissé à la discrétion de chaque établissement.** Mais on ne peut nier le souci manifesté par le CSP de donner corps au sein des programmes à cette volonté de transformer les LCA en EPI.

La première mention se situe page 222 et donne le ton:

« Tant sur le plan culturel que sur le plan linguistique, le professeur de français veille tout particulièrement à ménager des rapprochements avec les langues et cultures de l'Antiquité. »

Notons la particularité de cette mention, qui lie culture et langue (ce qui ne sera pas toujours le cas) et qui insiste sur le rôle crucial du professeur de français dans l'organisation – et la survie – des LCA dans son établissement. Notons aussi que, dans ce cadre tel qu'il est défini, les LCA ne sont qu'une discipline ancillaire du français. Il en sera de même pour toutes les autres mentions.

Nous attirons cependant l'attention du lecteur sur deux mentions:

En effet, le programme d'Histoire des Arts incite à une démarche comparative dans laquelle la culture antique a une importance particulière (p. 282):

« la thématique « **Langues et cultures de l'Antiquité** » est reliée à l'ensemble de la thématique 1, mais aussi aux objets d'étude portant sur les reprises de sujets ou de formes issus de l'antique ; »

Notons que plusieurs thématiques proposées au sein de ce programme appellent les langues et cultures de l'Antiquité (tableaux p. 280 à 282):

- Les mythes fondateurs et leur illustration.
- Formes et décor de l'architecture antique.
- De la ville antique à la ville médiévale.
- Définition et hiérarchie des genres artistiques.
- Le manuscrit médiéval : matériaux, calligraphie, développement de l'écriture musicale et enluminure.
- Art et pouvoir : contestation, dénonciation ou propagande.

Le programme d'Histoire des arts s'inscrit dans celui d'enseignements artistiques, au sein duquel, outre la citation proposée en note, nous pouvons retrouver les LCA dans le tableau récapitulatif des EPI, situé p. 283 284.

La mention p. 308, dans la partie « Croisements entre disciplines » du programme d'histoire-géographie, est elle aussi particulière:

« **Langues et cultures de l'Antiquité**

*Importance des documents **latins et grecs** du Moyen Age : étude de chroniques. Comprendre en quoi **le latin et le grec** sont liés à l'identité européenne.*

thème 1 de la classe de 5ème, « Chrétientés et Islam (VIe-XIIIe siècle), des mondes en contact : Byzance et l'Europe carolingienne »

***en lien avec les langues anciennes** ; contribution au parcours d'éducation artistique et culturelle. »*

Il s'agit en effet de la seule mention des mots « latin » ou « grec » qui n'a pas trait à des questions d'étymologie. En dehors de ce cas, « latin » et « grec » sont vus comme des moyens de développer les connaissances lexicales, en cycle 3 (p. 114) et cycle 4 (p. 235 sqq). Il s'agit aussi, et c'est un paradoxe, de la seule mention d'études de textes en langue ancienne, dans une spécialité assez peu répandue, en tout cas totalement éloignée de ce qu'étaient les lettres classiques jusqu'à présent.

Ainsi, on ne peut nier la mention régulière des LCA dans les programmes. Cependant, ces mentions ne sont que dans les parties dédiées aux EPI, ce qui est logique au vu du statut du CSP et du cadre défini par le ministère, mais ce qui ne règle pas le problème auquel les LCA vont être confrontées en 2016. Pour le dire autrement, si les LCA existent bien dans les programmes, elles ne sont pas considérées comme une discipline mais uniquement comme un apport culturel aux autres, et leur présence effective sera le fait du bon vouloir des équipes (ou des chefs d'équipes) et non de la pertinence intellectuelle de la discipline, qui n'en est plus une.

Au-delà de l'intérêt intellectuel que l'on peut éprouver à la lecture de ces programmes, **ce qui pose problème, encore et toujours, c'est le cadre réglementaire imposé aux LCA.**

B. Langues et cultures de l'Antiquité versus langues anciennes?

On remarque aussi la présence de la mention « langues anciennes » à plusieurs reprises. Elle marque soit la volonté d'éviter une répétition, soit, et c'est surtout le cas en français et en histoire, une distinction nette avec l'expression précédente, « Langues et cultures de l'Antiquité », par une dimension linguistique assumée.

Première apparition p. 124, au détour d'une remarque sur les langues étrangères:

« De manière générale, les autres langues pratiquées par les élèves sont régulièrement sollicitées pour des observations et des comparaisons avec le français. **En 6e, les langues anciennes contribuent au développement des connaissances lexicales.** »

Dans les programmes de français de cycle 4, p. 221:

« l'approfondissement des compétences linguistiques qui permettent une compréhension synthétique du système de la langue, incluant systèmes orthographique, grammatical et lexical ainsi que des éléments d'histoire de la langue (**en lien avec les langues anciennes** et les langues vivantes étrangères et régionales). »

p. 221 toujours:

« la constitution d'une culture littéraire et artistique commune, faisant dialoguer les œuvres littéraires du patrimoine national, les productions contemporaines, les littératures de langue française et **les littératures de langues anciennes** et de langues étrangères ou régionales, et les autres productions artistiques, notamment les images, fixes et mobiles. »

Ces trois mentions sont intéressantes à étudier, dans le sens où ce sont celles qui se rapprochent le plus de ce que peuvent être actuellement les lettres classiques. Nous remarquons cependant qu'il n'est nullement fait mention d'un apprentissage linguistique à part entière, mais simplement de remarques d'ordre linguistique (étymologie et grammaire comparée). Quant à la mention « Les littératures de langues anciennes », le contexte invite à supposer qu'il s'agit de traduction. Voilà en quoi consistent les propositions du CSP pour l'intégration du latin en cours de français. On peut y voir, selon son point de vue, soit une réduction du champ, une amputation de la discipline, soit la mise en oeuvre d'un changement de paradigme pour la discipline lettres et l'esquisse d'une fusion, déjà entamée par la fusion des concours entre lettres modernes et lettres classiques. Mais les conditions actuelles de la filière Lettres Classiques, au lycée et à l'université, ne permet pas, à notre sens, de donner corps à cette volonté de pérenniser les langues anciennes dans l'enseignement secondaire.

On trouve d'autres mentions, p. 245 (Nous reviendrons sur ce paragraphe, que nous jugeons central pour comprendre les intentions de ces programmes), p.245 toujours, pour les propositions d'EPI (voir note 1), et p. 249, dans la rubrique « Le français et les autres champs de savoirs »:

« Tout niveau du cycle : Travail sur le lexique scientifique, mais aussi jeu sur les mots issus du domaine scientifique (par ex expressions autour de l'astronomie, de l'eau, des organes corporels, **en lien avec les langues anciennes...**). »

La question de la grammaire comparée (et de la lexicologie) est certainement à la source de cette mention, tirée des programmes de langues étrangères et régionales:

« Dans la cohérence du domaine 1 du socle, il s'agit d'aller dans le sens d'une éducation

langagière globale. Travailler et réfléchir sur les langues entre elles, y compris sur le français et les langues anciennes, doit contribuer à la mise en place et au transfert de stratégies diversifiées et réfléchies d'apprentissage et de communication que mobilisent directement les compétences et connaissances langagières, lexicales et culturelles. »

Même page, plus bas, dans la partie « Croisements entre disciplines », on peut lire:

*« Les langues, quelques différences et convergences, **comparer les systèmes linguistiques dont le français et les langues anciennes**, réfléchir sur la production du vocabulaire et le sens des mots, aborder l'histoire des langues. Construire des stratégies d'apprentissage communes aux diverses langues étudiées. »*

Le mention « langues anciennes » apparaît enfin, comme nous l'avons déjà vu, p. 308 dans les programmes d'histoire-géographie et page 370, dans les programmes de mathématiques (voir plus haut, dans la partie A et note 6).

Après ce rapide balayage, on peut noter que la présence de l'expression « langues anciennes », relève, sauf dans la dernière, qui me semble être là pour éviter une répétition, d'une volonté de voir travaillées les dimensions linguistiques du latin et du grec, à la différence de la mention « Langues et Cultures de l'Antiquité ». C'est appréciable, mais cela laisse donc bien peu de choses. Il ne s'agit pas d'un apprentissage linguistique total, cohérent et progressif, mais de l'ajout de remarques grammaticales ou lexicales, au gré des apprentissages des autres disciplines, si ces ajouts sont connus et maîtrisés par les professeurs. **Nous assistons bien à une réduction de l'aspect linguistique de l'apprentissage des langues anciennes.**

Nous sommes donc face à un nouveau paradoxe, celui d'une indéniable extension mais d'une perte de substance de la discipline langues anciennes, réduite à des mentions étymologiques, à un renforcement du lexique ou à des considérations méta-grammaticales séduisantes intellectuellement mais dont il est peu probable, dans le contexte actuel de la formation initiale des enseignants, pour laquelle on vise une réduction des savoirs académiques, qu'elle s'actualise dans la mise en œuvre de ces programmes. **On généralise mais, d'un certain point de vue, on dévitalise.**

C. La légitimation la plus importante se trouve dans les programmes de français.

Pour en venir plus précisément aux programmes de français de cycle 4, qui recourent à l'actuelle distribution de l'enseignement des langues anciennes (5ème, 4ème, 3ème), il convient de noter le soin tout particulier avec lequel les ajouts de mentions des LCA ont été faits. Contrairement à ce que nous pouvons trouver dans les rubriques « Croisements entre enseignements », il s'agit ici d'une véritable inscription et légitimation.

Cette volonté est notamment à l'œuvre à la page 246, dans une partie intitulée « **Le français et les langues anciennes** », que nous nous permettons de citer intégralement:

« L'enseignement du français rencontre à tout moment les langues anciennes ; elles permettent de découvrir des systèmes graphiques et syntaxiques différents ; elles fournissent des sujets de réflexion sur l'histoire de la langue, la production du vocabulaire et le sens des mots ; elles ouvrent les horizons et les références culturelles qui n'ont jamais cessé de nourrir la création littéraire, artistique et scientifique. Elles sont donc au carrefour de l'enseignement de la langue française et des langues romanes, du programme d'histoire, de l'histoire des arts (peinture, sculpture, architecture, art lyrique, théâtre...) et des enseignements artistiques. Elles sont des ressources de lectures autour de l'étude des mythes, des croyances et des héros. Elles permettent de constituer des collections d'œuvres, de s'en inspirer pour des réécritures personnelles ou l'étude de

Il y a plusieurs manières de percevoir cette présence: elle est une véritable ode dédiée aux langues anciennes (vous noterez comme nous qu'ici précisément la dénomination « Langues et Cultures de l'Antiquité » n'est pas utilisée et qu'on évoque bien ici la dimension linguistique de la discipline). Mais elle ne règle pas le problème de la structure administrative à laquelle les LCA seront soumises en 2016. Les professeurs pourront (devront?) bien sûr utiliser toutes ces mentions pour tenter de justifier l'existence de leur discipline au CP, puis au CA, puis dans le projet d'établissement qui justifiera dans l'établissement concerné l'existence des LCA auprès du recteur ... mais rien ne dit que ce sera suffisant.

Plus largement, ce propos ne peut qu'appuyer les réflexions actuelles, menées notamment par notre association, autour de la formation initiale des professeurs de lettres: comment mettre en place un programme si ambitieux dans un contexte de formation qui sépare littérature française et littératures antiques, et qui permet un cursus de lettres sans langues anciennes? Et comment atteindre le plein accomplissement de cette belle volonté, dans le contexte actuel (surtout si on garde en tête la communication orchestrée autour de la réforme) de vision dépréciée des langues anciennes et de leur place dans la formation des élèves et des professeurs?

Peut-être, mais l'avenir seul le dira, assistons-nous à la première étape de la redéfinition de l'antique séparation classique / moderne, qui a démontré ses limites?

Outre cette longue défense de la page 245 qui est, si nous ne nous trompons pas, un ajout à la première version des programmes, le reste des propositions tient davantage du vernis étymologique (déjà présent dans la plupart des programmes précédents), des incitations à traiter la littérature antique sur le même plan que la littérature en langues étrangères, au milieu de la littérature française (ce qui est une nouveauté, sauf pour la classe de sixième) et la nouveauté de la grammaire comparée, qui, si elle est séduisante intellectuellement, ne nous paraît pas pouvoir être mise en place dans le contexte actuel, compte tenu du contenu de formation des enseignants de lettres et de langues. De plus, on ne peut que constater que, si l'expression porte sur la dimension linguistique du latin et du grec, le contenu du paragraphe se déplace rapidement vers les dimensions culturelles et s'y limite.

Pour tout dire, on ne peut donc qu'être franchement sceptique sur les résultats de ces discours quand on connaît la situation faite aux LCA dans les lycées et à l'université. **Cette entreprise de légitimation, pour agréable et importante qu'elle soit, si elle ne s'actualise nulle part ailleurs que dans ces programmes, qui ne sont que des mots, restera vaine.**

Pour conclure, le sentiment qui domine à la lecture de ces mentions est ambivalent.

Le lecteur ne peut que constater la présence importante des mentions des langues anciennes dans les programmes de français de cycle 4, et la mention des LCA à de nombreux autres endroits, notamment dans les diverses propositions d'EPI. Cette profusion peut aussi cacher un malaise: il faut justifier, jusque dans les programmes, l'existence des LCA dans le collège. Pourquoi? Parce que la position administrative des langues anciennes est maintenant moins assurée, et que ces programmes visent à la renforcer. Ainsi, le paradoxe de ces programmes, qui font exister les langues anciennes dans le tronc commun, est qu'ils le font lorsque ces dernières disparaissent administrativement.

On ne peut donc que se réjouir de l'ambition proposée par les programmes tels qu'ils sont rédigés actuellement, mais **on ne peut aussi que s'interroger sur le problème de fond: le cadre réglementaire de la réforme du collège.**

Tant que ce dernier problème n'est pas traité, on ne pourra qu'être sceptique sur les effets de ces intentions, fussent-elles bonnes, ambitieuses et, d'un certain point de vue, franchement inattendues. **Le CSP agit, à sa manière, mais il ne peut rien contre ce qui attend les LCA en 2016.**

Notes:

1.: « EPI possibles, thématiques « **Langues et cultures de l'Antiquité** » et « Culture et création artistiques » – en lien avec les langues anciennes et l'histoire
» 5ème : Recherches sur l'utilisation du latin au Moyen Age. Les évolutions de la langue française. » 5ème, 4ème : Décryptage de textes latins du Moyen Age au XVIIIe siècle (religion, sciences et philosophie).
» 5ème, 4ème : Chasse aux expressions latines ou grecques encore utilisées aujourd'hui ; fabrication d'un glossaire illustré.
» 3ème : Travail autour des mythes, et leur rôle dans la littérature du XVIe au XXIe siècle (réécritures des tragédies grecques, poésie lyrique, romans). »

2.: « En lien avec les **langues et cultures de l'Antiquité**, le français, une autre langue vivante étrangère ou régionale.
Les langues, quelques différences et convergences, comparer les systèmes linguistiques dont le français et les langues anciennes, réfléchir sur la production du vocabulaire et le sens des mots, aborder l'histoire des langues. Construire des stratégies d'apprentissage communes aux diverses langues étudiées.

En lien avec les **langues et culture (sic) de l'Antiquité**, le français, l'histoire et la géographie, l'histoire des arts Mythes, croyances, héros... Explorer les récits, les œuvres artistiques, le patrimoine archéologique. S'appuyer sur les thématiques culturelles communes aux langues pour aider à comprendre le monde. »

3.: »« Culture et création artistiques », « Transition écologique et développement durable », « **Langues et cultures de l'Antiquité** », « Langues et cultures étrangères ou régionales », « Monde économique et professionnel » **en lien avec** la technologie, l'histoire et la géographie, les mathématiques, le français, les langues vivantes, **les langues et cultures de l'Antiquité**, les sciences de la vie et de la Terre ; contribution le cas échéant au parcours avenir
» Architecture, art, technique et société : l'évolution de la création architecturale ; l'architecture comme symbole du pouvoir ; architectures et progrès techniques ; les grandes constructions du passé et d'aujourd'hui... »

4.: « **Langues et cultures de l'Antiquité**
» Sport et Antiquité : L'Olympisme – Des jeux olympiques aux pratiques d'aujourd'hui
En lien avec **les langues de l'antiquité**, l'histoire »

5.: « En lien avec les **langues de l'antiquité**, l'histoire, les mathématiques, la technologie

Histoire des représentations de l'Univers : les savants de l'école d'Alexandrie (Eratosthène et la mesure de la circonférence de la Terre, Hipparque et la théorie des mouvements de la Lune et du Soleil, Ptolémée et le géocentrisme, Aristote et la rotondité de la Terre...), Les instruments de mesure (astrolabe, sphère armillaire, ...)
» En lien avec **les langues de l'Antiquité**, l'histoire, les mathématiques, la technologie

Sciences et Antiquité : héritage de la Grèce antique dans la construction de la science. »

6.: « **Langues et cultures de l'Antiquité**
» En lien avec les langues anciennes, l'histoire, les sciences
Questions de sciences dans l'Antiquité.
Mesure de la circonférence de la Terre par Eratosthène. Racines carrées. Thalès, Pythagore. Fractions égyptiennes. Différents systèmes et formes de numération »